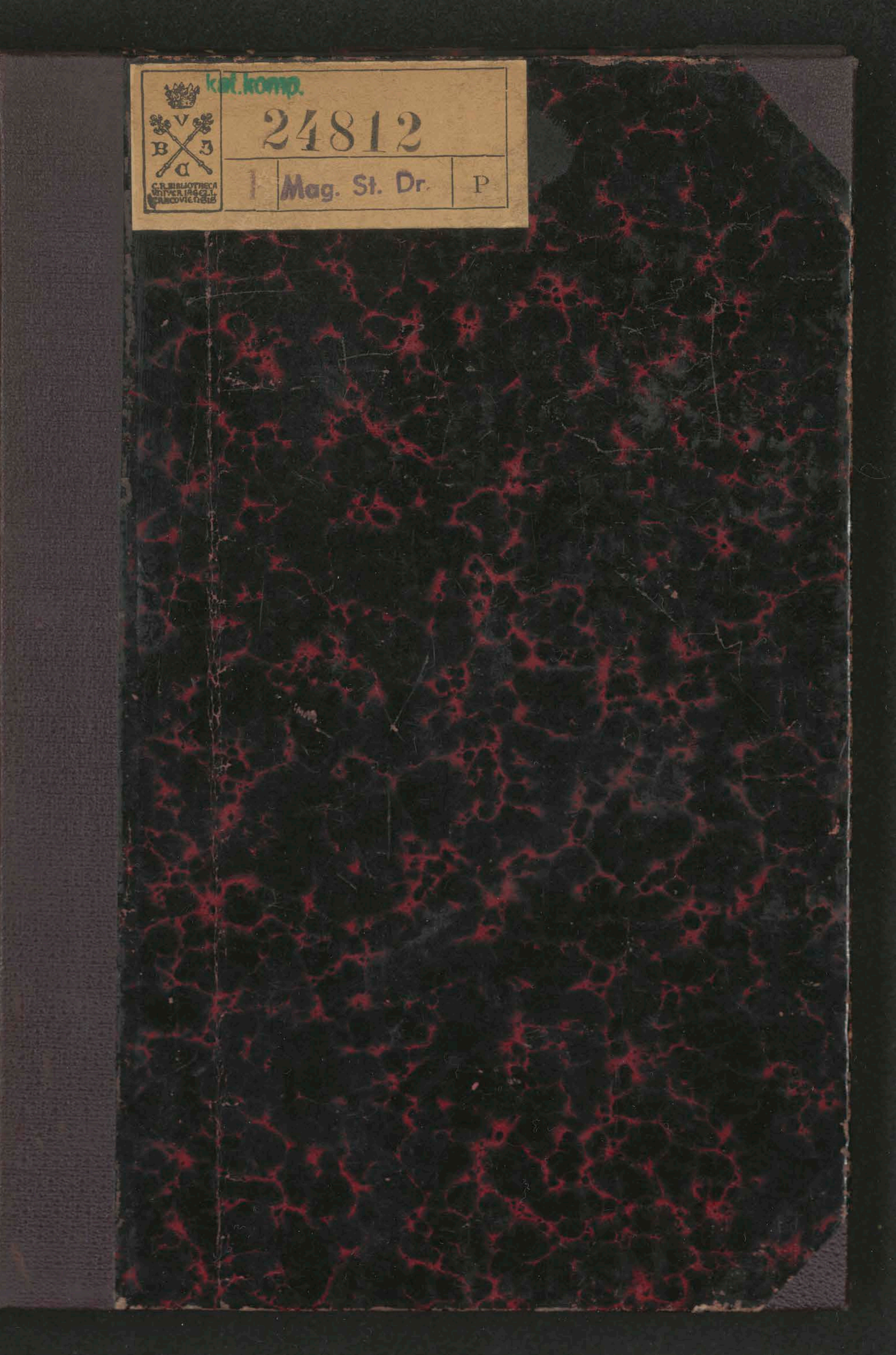
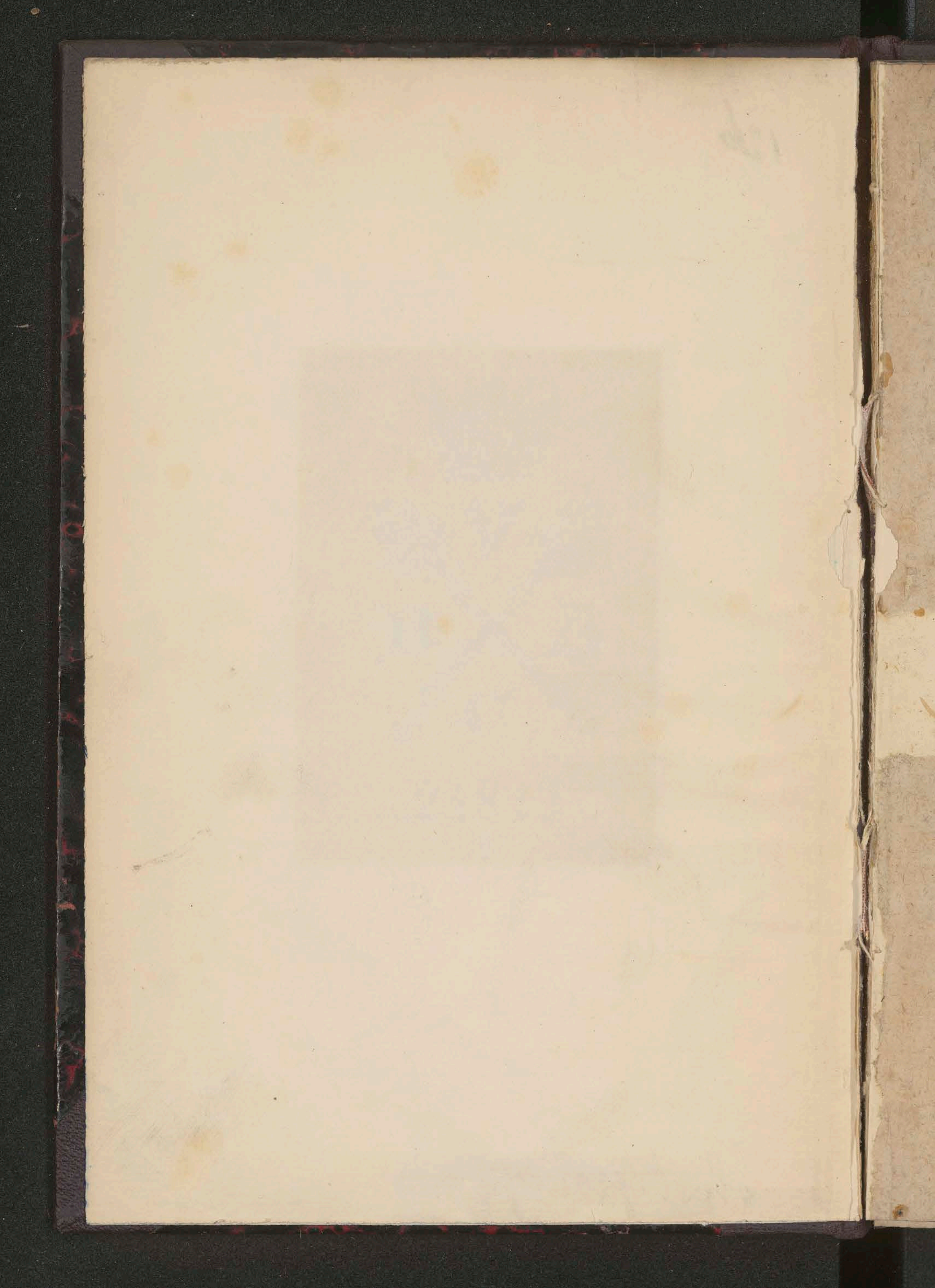


kat.komp.
24812
1 Mag. St. Dr. P
C.R. BIBLIOTHECA UNIVERS. IAGELL. CRACOVIENSIS


V
B J
C
24812
I





IDEES SUR LA POLOGNE ET SUR LES SUITES QUE DOIT AVOIR LE PARTAGE DE CE PAYS.

Propiùs res aspice nostras.

Virg.



A PARIS,

Chez Batilliot, frères, Imprimeurs-Libraires, rue des Noyers, No. 7.

M. DCC. XCVI.



IDÉES SUR LA POLOGNE ET SUR LES SUITES QUE DOIT AVOIR LE PARTAGE DE CE PAYS.

§. I.

La Pologne est victime de la coalition des rois contre les peuples libres.

A l'époque où les Polonois, à la faveur de la guerre entre l'Empire Ottoman et la Suède d'un côté, et la Russie de l'autre, travailloient fortement à opérer, avec la réforme de leur régime anarchique, l'entière régénération de leur pays, les Français commencèrent leur révolution. Les premiers secouoient le joug appésanti sur eux par la Russie; les seconds brisoient les fers où le

La révolution française et celle de Pologne ont plusieurs traits de ressemblance.

despotisme les retenoit depuis quinze siécles. La condition de ces deux peuples différoit, en ce que l'un, maîtrisé par un voisin puissant, réduit d'ailleurs à une sorte de nullité politique, par la nature vicieuse de son gouvernement, s'efforçoit de recouvrer sa liberté au-dedans et au-dehors : et que l'autre, exempt de toute dépendance de l'étranger, et jouissant même d'une haute considération, n'étoit occupé d'aucun autre soin, que de fonder la liberté qu'il avoit conquise, sur les bases d'une sage constitution.

Les travaux de l'assemblée constituante de France, n'ont pas peu influé sur ce qu'à fait la Diète constituante de Pologne. Il est vrai, qu'essentiellement composée de nobles, et chargée des destins d'une nation entourée par trois cours peu favorables à l'introduction de la liberté dans le Nord, la législature Polonaise n'a pas été aussi loin qu'elle auroit voulu, et qu'elle n'a pas étendu à toutes les classes d'habitans ses heureuses innovations : mais au moins a-t-elle assuré aux habitans des villes la jouissance des droits politiques, et aux paysans celle des droits civils. Ce demi-bienfait a été peu utile à la Pologne, et n'a servi, malgré l'excès de circonspection dont on a usé, qu'à irriter des puissances, à qui les

principes du pouvoir absolu sont chers. Bientôt une funeste expérience convainquit les Polonais, que les tentatives d'une nation amie de la justice, pour corriger son gouvernement et rendre son sort meilleur, quoiqu'autorisées par le droit des gens, sont autant de crimes au tribunal des despotes.

Ligue formée contre la France et la Pologne.

La déclaration des droits de l'homme faite par les Français, l'adhésion que les Polonais y ont donnée, quoiqu'avec quelques modifications qu'ils crurent convenables alors, réveillèrent les allarmes des états despotiques, dont l'existence est incompatible avec les principes avoués et l'exercice non-contredit de la souveraineté des peuples. Ils ont oublié les axiômes de leur ancienne politique, et jusqu'aux causes vraies ou fausses de leurs perpétuelles divisions. L'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Angleterre, sont devenues subitement alliées. La Pologne a été trahie par son faux allié; la France est restée abandonnée à elle-même. Une coalition monstrueuse, née au sein des ténèbres, a étonné l'Europe par son étrangeté. Tous les partis aboutirent à deux; tous les sujets de guerre se concentrèrent dans la querelle du despotisme et de la liberté.

Partage concerté de la Pologne et de la France

La cupidité est inséparable du pouvoir absolu. Pour satisfaire cet inique penchant,

nul sacrifice ne lui coûte, pas même celui de la honte : aucune circonstance ne lui paroît indifférente ; aucun prétexte n'est négligé. L'intelligence des despotes, entre eux, fut toujours au détriment des peuples foibles : et le seul obstacle que la cupidité de tous rencontre, est dans la cupidité de chacun d'eux. En méditant une guerre sanglánte contre des nations libres, sous prétexte de rétablir l'ordre chez elles et de les ramener, par une utile violence, à des principes plus sains, le premier soin qui a occupé les rois, a été celui de s'assurer d'amples dédommagemens pour leurs frais. En effet, une tutelle aussi bienfaisante ne devoit pas rester sans récompense. Les domaines de ceux, que leur humanité alloit secourir, furent désignés comme de justes indemnités de leurs dépenses et de leurs peines, avec cette circonstance singulière et prouvée, que chacun d'eux se proposa sourdement de hasarder le moins et de gagner le plus. L'autriche, la Sardaigne, l'Espagne se flattèrent, sans aucun doute, d'empiéter sur la France. La Russie et la Prusse convinrent entre elles de se partager la Pologne. Le jour où des provocations multipliées forcèrent la France à déclarer la guerre à l'Autriche (16 avril 1792) coincide, ou

peut s'en faut, avec l'époque (18 mai 1792) d'une déclaration, de même nature, faite par la Russie à la Pologne. Dans la même année, et à-peu-près dans le même mois, les deux peuples furent aux prises avec la coalition.

Quelques succès momentanés, dûs en partie à la trahison, furent les seuls fruits de l'invasion exécutée par les ennemis de la France, que sa situation avantageuse, et plus encore l'indomptable valeur de ses habitans, eurent bientôt sauvée. Sans doute, il lui en a coûté du sang et des trésors; mais elle triomphe, elle jouit de sa propre gloire, et elle est libre. Hélas! que la destinée de la Pologne est différente! Abandonnée, trompée par son roi dans une première guerre en 1792, elle se vit bientôt partagée par ses ennemis; dans une seconde guerre, entreprise en 1794, par un désespoir unanime, elle a été accablée et forcée de céder, non à une bravoure supérieure à la sienne, mais au nombre. L'objet de cet écrit n'est point de retracer ce qui se passoit en Pologne à cette dernière époque, ni de montrer en détail, comment Stanislas, à qui la Diète constituante avoit confié la direction de la force armée, a répondu à cet acte de loyauté, en se joignant à la Russie et à l'as-

semblée, ou plutôt à l'infâme complot de Targowice : comment la Russie s'est emparée des vastes provinces de la Pologne, et à daigné admettre le roi de Prusse au partage de cette proie; ni comment cet excès d'injustice et de violence a produit, en 1794, l'insurrection armée, dont les commencemens furent si brillans et si heureux, et dont l'issue désastrueuse ne doit être attribuée qu'à notre disette d'armes et à l'abandon des autres puissances.

Aprés avoir montré que nous souffrons pour la plus juste des causes, et que la ruine de notre patrie est un effet nécessaire de la coalition des rois contre les peuples libres, nous entreprenons de fixer les regards des gouvernemens de l'Europe sur la Pologne; et pour cela, nous allons donner une idée précise des productions de notre sol, et de l'esprit général de notre nation. Aprés l'exposé circonstancié du partage, nous examinerons briévement en quoi cet événement doit influer sur la situation future, et peut-être prochaine, d'une grande partie de l'Europe.

Apparemment ces lumiéres nouvelles tireront d'un trop long assoupissement les peuples et ceux qui les gouvernent. Peut-être ces nations s'appercevront-elles que la mine,

qui nous a été fatale, s'avance et se prolonge jusqu'à elles; alors, sans doute, leurs alarmes pour elles-mêmes les amèneront à s'intéresser pour nous.

§. II.

Tableau géographique de la Pologne ; productions de son territoire.

L'étendue et la fertilité de la Pologne l'ont fait placer parmi les premiers Etats de l'Europe. Elle est située presque au milieu de cette partie du monde : au nord, elle touche à la Baltique ; au midi, à la Mer-Noire. Elle a 200 lieues de longitude ; 150 de latitude ; et sa surface entière est de 27000 lieues quarrées. Elle forme une séparation entre la Turquie et les Etats du Nord, entre ceux de l'Allemagne et la Russie ; sa population se montoit, même après le démembrement de 1772, à plus de 8,000,000 d'habitans. Situation et étendue de la Pologne.

La fertilité de la Pologne est extraordinaire. Ses campagnes sont couvertes de moissons que l'on diroit nées d'elles-mêmes. Des multitudes de chevaux, de bœufs, de bestiaux de toute espèce errent et paissent dans ses plaines. D'immenses forêts fournissent du bois d'excellente qualité pour tous les Fertilité et production de la Pologne.

besoins de la vie, même pour la marine. Ses principaux objets d'exportation, sont le blé, le bétail, les chevaux, la cire, le suif, la laine, les peaux, l'eau-de-vie, le goudron, le lin, le chanvre, le bois de construction, etc.

Productions des Palatinats de Posen, de Kalisck et de Sieradie.

Les Palatinats de la Grande-Pologne; savoir : ceux de Kalisck, de Posen, de Sieradie, Limitrophes de la Silésie et de la Prusse, envoyent dans ces deux pays du blé, de l'eau-de-vie, de la laine, du lin, du chanvre, des peaux, des chevaux, des bœufs, des porcs, des moutons. Ces Palatinats font le commerce, non-seulement avec les productions qui leur sont propres, mais encore avec celles qu'ils achètent dans les Palatinats voisins et autres. Ainsi ils tirent la laine de ceux de Cracovie, de Sendomir, de Lublin; et les bœufs, les chevaux, la cire, du Palatinat, de Podolie et de l'Ukraine : ensuite ils vendent ces articles aux Silésiens. La Silésie a toujours eu besoin des productions de la Pologne pour soutenir ses fabriques. Nos bœufs servent à la consommation des provinces Prussiennes, et même on les envoye en Saxe, en Hanovre, à Hambourg; on les sale, et dans ce nouvel état, ils sont employés à l'approvisionnement des vaisseaux.

Les Palatinats de Cracovie, de Sendomir, de Lublin, de Mazovie, de Lenczyca, de Cujavie, outre la laine qu'ils vendent à la Prusse, envoyent, par la Vistule, à Dantzig et à Elbing, des seigles et des fromens de la meilleure qualité qui soit en Europe. Les Palatinats de Cracovie et de Sendomir, produisent du fer excellent et en abondance : ce qui en reste après la consommation du pays, va encore à Dantzig. Le Palatinat de Sieradie charge, pour le même port, du bois et de la potasse sur la Pilica qui donne dans la Vistule.

Palatinats de Cracovie, de Sendomir, de Lublin, de Lenczyca, de Mazovie et de Cujavie.

Les Palatinats de Podlachie, de Volhynie et de Brzesc en Lithuanie, où les blés abondent, en font de grands envois pour Dantzig, par les rivières de Boug et de Narew, qui tombent dans la Vistule. La Volhynie et le Palatinat de Brzesc exportent beaucoup de bois propre à la construction des vaisseaux.

Palatinats de Podlachie, de Volhynie et de Brzesc en Lithuanie.

Les Palatinats de Nowogorod, de Troki, de Wilna, de Minsk, de Samogitie, sont riches en bétail, en chevaux, en blé, en lin, en chanvre, en eau-de-vie, en goudron, en bois de construction. Les habitans de la Samogitie et de la Courlande voiturent par terre du froment, des seigles, du lin, du chanvre, jusqu'à Lipawa et Riga. Ceux des

Palatinats de Nowogrod, de Troki, de Wilna, de Minsk, de Samogitie.

Palatinats de Nowogrod arrivent par la rivière de Niemen à Konigsberg et à Memel, avec toutes sortes de blés, du lin, du chanvre et du bois de mâture très-estimé.

Les mêmes articles viennent des Palatinats de Wilna et de Troki, aux mêmes ports, par les rivières de Vilia et de Niemen. Riga est fourni de blé, de lin, de chanvre, de bois de mâture, par le Palatinat de Polock et par le district de Braslau, qui communiquent avec cette ville par la Dwina.

Le Palatinat de Minsk est renommé pour ses forêts, qui subsistent depuis des siècles, elles sont encore intactes; leur étendue embrasse plus de cent lieues quarrées. Des facteurs anglais, qui les ont visitées, il n'y a pas long-temps, en ont trouvé le bois très-bon pour la construction des vaisseaux et pour la mâture. On pourroit en transporter à Konigsberg par la rivière de Niemen.

L'Ukraine. Mais de toutes les provinces de Pologne, l'Ukraine, qui comprend les Palatinats de Kijou, de Braslaw, de Podolie, a été la plus favorisé de la nature. Le sol en est si fertile, que la moisson d'un an peu suffire pour trois années Elle a des plaines immenses et des pâturages admirables, où l'on élève plusieures espèces de bétail recherché, et des chevaux, dont la race précieuse est

connue dans toute l'Europe. Ces Palatinats vendent une quantité prodigieuse de bœufs et de cochons pour plusieurs contrées de l'Allemagne, et notamment pour la Silésie. presque toute la cavalerie Prussienne, Saxonne, et une partie de celle de l'Autriche, se remontent avec des chevaux de l'Ukraine-Polonaise. Cette province n'ayant pas assez de commodités pour faire le commerce du midi, étant d'ailleurs éloignée des rivières, qui se joignent à la Baltique, fabrique son blé en eau-de-vie, qu'on exporte en Allemagne et en Russie. Une partie de ses productions traverse la Lithuanie pour arriver aux rivières de Boug et de Niemen, d'où on les porte à Dantzig et à Konigsberg. Cependant l'Ukraine fournit à Cherson du blé, du goudron, de la viande salée, du bois de construction. Elle approvisionne aussi la Russie de suif, de cire, de potasse; or il faut savoir que dans toute la Russie il n'y a pas de forêts propres à la fabrication de la potasse.

Le blé de la Pologne va en Suède, en Dannemarck, en Hollande, en Angleterre, en France, en Espagne, en Portugal; de même que la potasse, le goudron, le lin, le bois de construction : notre chanvre voyage jusqu'en Amérique. Comme les ports, où se

vendent les productions de la Pologne, savoir Elbing, Dantzig, Konisberg, Memel, Riga, Cherson, sont les uns dans les Etats Prussiens, les autres dans ceux de la Russie; beaucoup de personnes prennent les productions de la Pologne pour celles de la Russie et de la Prusse. Mais Elbing et Dantzig, ainsi que Riga et Cherson, auroient peu d'articles de commerce, tels que nous venons d'en citer, ou même ils n'en auroient pas du tout, sans la Pologne qui les en pourvoit. En un mot ses productions soutiennent le commerce de la Baltique et de la Mer-Noire.

§. III.

Opinion des Polonais actuels sur les principes de la liberté.

Rien de plus contradictoire que l'opinion que l'on se forme en Europe de la manière de penser des Polonais sur la liberté. Si l'on en croit les manifestes que les rois ont publiés, pour justifier leurs usurpations, les fauteurs du jacobinisme le plus effréné abondent chez nous; que dis-je! toute la nation est infectée de cette doctrine. Si l'on écoute quelques partisans exagérés de la liberté, qui jugent les Polonais d'aujourd'hui d'après ceux d'autrefois, on risque de se les représenter comme

entièrement dénués de principes philosophiques, et même des plus simples notions sur la liberté.

Loin de nous l'intention pusillanime et mensongère de pallier ou d'excuser les erreurs trop réelles de nos ancêtres; nous en avons trop souffert, pour ne les pas connoître toutes et à fond. Mais nous croyons qu'il est de notre devoir de manifester de la manière la moins équivoque, l'idée fixe et arrêté des Polonais actuels sur la liberté. Nous n'avons à rougir, ni de nos opinions, ni de notre conduite, devant des philosophes.

Quelles étoient, dans l'ancien gouvernement de Pologne, la condition des habitans des villes, et celle des habitans de la campagne.

Long-temps avant que la monarchie eut fait place chez nous à une aristrocratie anarchique, qui n'anéantit les droits des autres classes de citoyens, que pour attribuer à la noblesse exclusivement, l'exercice de tous les droits politiques, on voit dans nos annales et dans le code de nos lois anciennes, avec quelle faveur, ou plutôt avec quelle équité, le gouvernement en usoit envers les habitans des villes. Les villes participoient, dans la personne de leurs représentans, aux délibérations nationales. Elles sanctionnoient en quelque sorte, par leurs signatures, les opérations les plus importantes des autres ordres. Elles avoient leurs lois et leurs magistratures particulières.

Les paysans jouissoient d'une sûreté inviolable, par rapport à leurs personnes et à leurs propriétés. Le gouvernement ne les avoit pas privés de sa protection : plusieurs juridictions établies exprès pour eux, les défendoient contre les usurpations et les violences des nobles.

La noblesse oubliant depuis ce qu'elle devoit à l'humanité, à la justice, à ses propres intérêts bien entendus, osa tout à-la-fois dépouiller les habitans des villes de leurs priviléges, et condamner les paysans à la plus dure servitude. Cette infraction révoltante des droits sacrés de la nature, et des articles fondamentaux du pacte social, fut de bonne heure sévérement censurée par les esprits droits et les cœurs sensibles. Des patriotes éclairés ne cessèrent de s'élever contre ces abus intolérabes. Ils s'efforcèrent de ramener leurs frères égarés à la raison et à la saine politique. Mais la Russie craignant, qu'à la vue de cette amélioration dans le sort du peuple Polonais, ses malheureux sujets n'émigrassent à l'envie, eut la précaution perfide dans la constitution de 1768 et 1774, imposée tyranniquement à la Pologne, de défendre expressément, et par une loi cardinale, de rien innover à cet égard; et par un dernier trait, dirai-je, d'ex-

travagance ou de perversité, elle a non-moins expressément placé, parmi les articles auxquels l'unanimité même du corps législatif ne devoit point toucher, l'abolition, et jusqu'à la simple modification de la propriété des seigneurs sur les paysans. Voilà les lois que Catherine II donnoit à la Pologne, dans le temps où Voltaire, Diderot, et la troupe vénale des écrivains, remplissoient l'Europe de ses panégyriques, et la peignoient comme une tendre amie des hommes et de la liberté.

Progrès des Polonais dans la connoissance des vrais principes de la liberté.

Mais la nature est plus forte à la fin, que tous les tyrans ensemble : à sa voix l'ouvrage de la violence s'écroule par degrés. Les préjugés, consacrés par le temps, perdent leur empire. On peut dire que la philosophie de notre siècle est née, comme la satyre, de l'indignation à l'aspect des usurpations de tous les gouvernemens, des impostures du sacerdoce perverti, des erreurs de la plupart des lois ; la philosophie a fait connoître d'abord et ensuite a proclamé les droits de l'homme. Ses incontestables axiômes, en faveur de la justice et de la vérité, ont produit la révolution de France, en même-temps qu'ils éclairoient les Polonais et ammenoient insensiblement, ceux-ci à réclamer contre l'oppression, ceux-là à renoncer

aux abus des priviléges, et tous à recevoir les bienfaits de la liberté.

Depuis long-temps l'étude du droit naturel étoit cultivée, avec une sorte de prédilection, dans toutes les écoles Polonaises. C'est elle qui a désabusé la jeunesse de ce pays du préjugé de la naissance, et a fait abjurer cette chimère aux nobles eux-mêmes. C'est-elle qui a convaincu tous les esprits, que les hommes sont égaux ; que dans les dernières classes même, la dignité de la nature humaine doit être respectée ; qu'étant tous frères, nous devons nous entre-secourir, nous honorer mutuellement, et être admis, sans distinction, à la jouissance de tous les droits communs. On peut assurer que la génération actuelle en Pologne (et les étrangers domiciliés chez nous, les voyageurs, les observateurs philosophes, appuieront cette vérité,) depuis l'âge de 18 ans jusqu'à celui de 40, et au-delà, est entièrement prononcée contre le systéme nobiliaire. Les actes de la législation française sont accueillis avec transport en Pologne : autant à cause de leur sagesse, que par l'effet de l'affection, que de tout temps la Pologne a vouée à la France. Ajoutez que les écoles paroissiales, et les établissemens des études convenables au peuple des campagnes, ont propagé et

fait aimer la doctrine de la liberté et de l'égalité. Le progrès de ces lumières nouvelles a été prompt et général. Il suffisoit, pour les recevoir, du sens moral, ou plutôt du sens commun. Ceux qui accusent le peuple de stupidité, doivent plutôt s'accuser eux-mêmes de maladresse : ils ne savent point élever le peuple jusqu'à eux, en descendant jusqu'à lui : surtout ils ne savent pas attacher à leurs mots le sens qu'il y attache. Nos plus grossiers campagnards sentent bien qu'ils sont nés libres : témoin le grand sens de leurs dictons, et de leurs proverbes, dont la franche rudesse est l'image de leur caractère et le cachet authentique de leur opinion. Eh ! comment la liberté ne seroit-elle pas faite pour un peuple simple, qui écoute sa conscience, aime ses devoirs et a des mœurs ?

La révolution de 1794 a été faite dans les principes de la liberté générale et de l'égalité.

La noblesse étoit si avancée dans la théorie de la liberté, et si persuadée que le peuple étoit aussi propre à la comprendre qu'à la sentir, que la Diète constituante fit presque un seul corps des nobles et des habitans des villes. Pleine de sollicitude pour les paysans, elle a étendu jusqu'à eux la juste protection de la loi : elle les a mis à l'abri du pouvoir arbitraire des propriétaires. Mais dans la révolution de 1794, on reconnut plus que jamais (et les malheurs récens aidèrent à le sentir,)

qu'on ne peut trouver de salut, que dans l'union étroite et entière de tous les états, et de tous les ordres de la société.

La noblesse a préféré le nom de citoyen à ses titres également frivoles et orgueilleux : elle a mieux aimé partager les douceurs d'une liberté commune, que la honte d'un esclavage, dont le despotisme ne l'eût pas exemptée. On a publié à Cracovie l'acte qui exprime l'opinion, le sentiment, la volonté générale enfin ; les Polonais y renoncent tous aux préjugés antiques, ils y jurent union intime et fraternelle entre eux tous. Cet acte a été envoyé à toute la nation, et les citoyens y ont adhéré et y ont apposé leurs signatures, par milliers, à l'envi les uns des autres. Les signataires étoient des hommes, qui n'aguères portoient le nom de nobles ; c'étoient des habitans des villes, c'étoient aussi des paysans : bientôt après ils l'ont scellé de leur sang. Voici les propres termes de ce précieux monument. « Nous tous, » comme frères, comme citoyens, joignons » ensemble nos forces ; et persuadés que » l'heureux succès de notre entreprise dé- » pend de la plus grande union entre nous, » nous renonçons à tous les préjugés et dis- » tinctions, qui, jusqu'à présent, ont séparé » ou peuvent séparer les citoyens, habitans

» de la même terre, et enfans de la même » patrie : nous nous promettons tous, réciproquement, de n'épargner aucuns des sacrifices que l'amour sacré de la liberté peut » commander à des hommes qui se lèvent, » poussés par le désespoir, pour la défendre. » En conséquence de cet acte, les dénominations fastueuses de seigneur, de comte, de prince disparurent, pour faire place à celle de citoyen, qui convient également au noble, à l'habitant des cités, à celui des villages. La liberté rendue au peuple a été hautement proclamée; l'égalité, dans l'exercice des droits de citoyen, à été déclarée solennellement; le champ, possédé en vertu d'un contrat, a été assuré en forme à l'acquéreur, et les paysans de Pologne ont pû devenir fermiers, à l'instar de ceux de France et d'autres contrées. Le droit d'acquérir des propriétés territoriales a été avoué, en même-temps qu'on décernoit des peines sévères, contre les infracteurs de ces sages réglemens. Les Palatinats et les districts furent divisés en cantons de mille à douze cens habitans cultivateurs. On n'oublia point d'établir dans ces cantons des juges de paix et des instituteurs; ceux-ci, pour éclairer le peuple sur ses nouveaux droits;

ceux-là, pour surveiller l'exécution du nouvel ordre de choses.

Il fut stipulé, et la loi fut suivie incontinent, que l'on accorderoit de l'avancement dans l'armée, et des charges civiles, non à la naissance, mais à la capacité reconnue. Enfin pour composer les commissions relatives au bon ordre, les tribunaux, la députation centrale de Lithuanie, et même le conseil suprême national, on employa, non, comme on l'avoit fait jusques alors, des hommes à priviléges, mais des citoyens pris indifféremment dans la masse de la nation, dans tous les états, et dans les différens cultes. Les règles de la véritable égalité prévalurent par tout et en tout.

Il est évident que cette conduite tendoit à établir la liberté générale, et que chacune de ces heureuses nouveautés en accéléroit l'affermissement. Nous avons voulu qu'elles préparassent la nation, pendant que la révolution s'opéroit, et en suite l'orsque l'ennemi seroit chassé de notre sol, à former des assemblées de cantons, pour nommer des électeurs qui, à leur tour, composassent les assemblées palatinales, destinées en dernier ressort à élire les représentans à la Diète. Cette dernière auroit donné une constitution à la Pologne. Certes, une Diète for-

mée et nommée par toute la nation, eut bien différé de toutes les précédentes, composées uniquement d'hommes privilégiés, qui s'élisoient entre eux. Celle-ci auroit fait une vraie constitution, au nom et sous les auspices de la nation entière, qui l'auroit examinée, qui l'auroit rejetée ou sanctionnée librement : le bonheur du peuple Polonais eût été son propre ouvrage.

Cet exposé, fondé sur l'acte authentique de l'insurrection, et sur ce qui a eu lieu conformément à l'esprit de cet acte, a pour objet de détruire l'affligeante prévention, qui nous accuse encore à présent de n'avoir pas assez fait, même dans la dernière révolution, pour la liberté du peuple. On nous fait un tort de notre malheur. Le succès, mieux que des raisonnemens, énoncés après coup, auroit montré, sans laisser aucun doute, combien les Polonais avoient fait de progrès dans la connoissance des vrais principes de la liberté. Mais quoi ! les moyens qu'on a employés, quoiqu'ils n'aient pas été couronnés du succès, prouvent assez la pureté et la sagesse de nos vues. Que l'on observe encore que ces grands changemens n'ont produit aucun mécontentement parmi ceux qui, auparavant, étoient nobles; et qu'au contraire, ils ont été accueillis par eux avec une

résignation digne de servir d'exemple. Le peuple en a été tellement ému, touché, frappé, satisfait en un mot, qu'il a couru avec ardeur combattre l'ennemi. Sa conduite, son obéissance aux autorités constituées, a justifié amplement ceux qui l'avoient cru digne de la liberté. Après cette impulsion donnée au peuple, et dans cette chaleur d'enthousiasme patriotique, il ne nous eut pas été difficile de lever 300,000 hommes. Mais nous avions plus de combattans, que d'armes : le courage seul n'en donne pas. A défaut d'instrumens de guerre, l'esprit de liberté a soutenu et prolongé l'insurrection. L'esprit de liberté nous reste encore ; il survit à nos frères morts, dans ceux qui ont échappé à l'énorme multitude de nos ennemis : il nous remplit du desir et de l'espoir de la vengeance. Cette espérance n'est point illusoire : et tôt ou tard les puissances, qui se sont partagées notre territoire, reconnoîtront qu'en ramenant le peuple Polonais à son ancienne servitude, elles n'auront fait qu'aigrir son ressentiment et accroître son regret d'être privé des droits que lui assuroit la dernière révolution.

§. I V.

Prétexte dont on se servit pour démembrer la Pologne. Exposition détaillée du partage de ce pays, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche.

Il est notoire que ça été par la promesse de faire entrer le roi de Prusse en partage des vastes contrées de la Pologne, que l'impératrice de Russie a entraîné ce monarque dans la coalition contre la France, et qu'elle lui a fait oublier le traité d'alliance conclu en 1790 avec la république de Pologne. Peu de temps après l'expédition en Champagne, dont on connoît l issue, ce prince pressa la Russie d'exécuter les conventions faites entre elle et lui. Celle-ci, devenue maîtresse de la Pologne, par la trahison de Stanislas, ne pouvoit éluder cette demande. Elle craignoit, avec raison, qu'un refus, ou un délai de sa part, ne fit renoncer Frédéric Guillaume à une guerre, dont le commencement, déjà malheureux, lui promettoit peu de succès et de gloire pour l'avenir. La Russie, loin de se refuser aux demandes du roi de Prusse, y acquiesça d'autant plus volontiers, qu'en l'engageant dans une guerre ultérieure contre la France, et se faisant à

Conduite astucieuse de la Russie, à l'égard de la Prusse.

elle-même un systême d'inaction, elle se mettoit en état de disposer, à volonté, du terrain Polonais; de prendre tout ce qui seroit à sa bienséance, et de ne donner, à la Prusse, que ce qu'il lui plairoit. Elle exécuta ce plan avec adresse.

Entrée des troupes Prussiennes en Pologne.

Les deux puissances s'accordèrent à chercher des raisons plausibles, pour justifier leurs projets ennemis contre la Pologne. Trop peu délicates sur le choix des prétextes, elles en eurent bientôt trouvés, quels qu'ils fussent. La déclaration de la cour de Berlin parut le 16 janvier 1793. En même temps les troupes Prussiennes entrèrent dans la grande Pologne, et s'emparèrent de tous les Palatinats qui composent cette province. Cet acte de violence a été excusé par la prétendue nécessité de garantir le pays Prussien de la propagation des principes jacobites, qui, disoit-on, étoient universellement répandus parmi les habitans de cette partie de la Pologne.

Quoiqu'il ait existé un temps, ou de l'aveu de tous les bons esprits, personne, ni en France, ni en Pologne, n'auroit eu à rougir du nom de jacobin; nom justement estimé, dans le principe, et justement décrié aujourd'hui; cependant la vérité force de convenir, et de déclarer, que la Pologne n'a

jamais connu d'associations de cette nature. Mais, certes, les ames républicaines ne manquoient pas dans ce pays; et, sans adopter des dénominations particulières, nombre de Polonais professoient tout haut la doctrine de la liberté, formoient des vœux, tendoient les bras au ciel, en faveur de la France aux prises avec tant d'ennemis, se réjouissoient de ses victoires, et pleuroient en même temps sur leur malheureuse patrie, trahie, envahie, calomniée.

Les pays usurpés par la Russie et la Prusse, en 1793.

Le vrai but de ces imputations ne tarda pas à se découvrir. La déclaration du 9 avril 1793, signée par les deux puissances, fit voir bien clairement, qu'on n'a accusé les Polonais d'être imbus des principes du jacobinisme Français, que pour être autorisé à s'emparer de leur pays. En conséquence du droit que l'on tiroit de nos prétendues erreurs en politique, et de notre attachement trop réel pour la France, qu'on satyrisoit violemment dans cet écrit, la Russie s'appropria l'Ukraine, la Podolie, la Volhynie presque toute entière, la plus grande partie du Duché de Lithuanie; et le roi de Prusse se déclara maître de la grande Pologne, à laquelle il donna gratuitement le nom de Prusse Méridionale, et il en força les habitans à lui prêter serment de fidélité. Bientôt

après, la Diète de Grodno, s'il est possible d'appeller du nom de Diète un ramas formé de la lie d'une nation, fut employée servilement pour ratifier, en forme, cette usurpation scandaleuse.

Il faut rappeller qu'à cette époque l'Autriche n'a pris aucune part à cette violence. On pût même s'appercevoir qu'elle ne regardoit pas de bon œil l'agrandissement de ces deux puissances aux dépens de la Pologne; mais elle étoit obligée de dissimuler son mécontentement, crainte de les offenser dans le moment critique de la guerre; et, d'ailleurs, elle se promettoit, dans le cours de la campagne de cette même année, de grands avantages du côté de la France.

Etendue et population des pays occupés par la Russie et la Prusse.

Ainsi donc, le démembrement ne fut effectué que par la Russie et la Prusse. Ces deux puissances en ont profité dans la proportion suivante. La Russie, en prenant l'Ukraine, la Podolie, la Volhynie presque toute entière, et la moitié du grand Duché de Lithuanie, s'est emparée de 11,697 lieues quarrées d'étendue, et de 3,656,590 hommes. Le roi de Prusse, par l'acquisition de la grande Pologne, s'est approprié une étendue de 2,779 lieues quarrées, et une population de 1,263,380 habitans. Il ne resta à la Pologne qu'une surface de 12,542 lieues quar-

rées, et 3,258,030 habitans. Ce reste étoit encore comme incorporé à la Russie, puisque ses troupes séjournoient en Pologne, et que son ambassadeur dirigeoit toutes les opérations du gouvernement.

L'insurrection de 1794.

Les choses étoient dans cet état, lorsque la révolution de 1794 éclata. Tant d'injustice, de cupidité et d'oppression, forcèrent les Polonais de prendre les armes pour recouvrer ce qui étoit à eux, pour conquérir leur patrie et leur liberté. Les habitans de la grande Pologne se joignirent au reste de la nation; ils y furent invités par une proclamation solennelle du conseil suprême national, par laquelle l'usurpation de ce pays étoit déclarée injuste, et le serment prêté au roi de Prusse, forcé et nul. Il n'étoit pas difficile de leur persuader ce qu'ils portoient au fond de leur cœur; que le devoir envers la patrie devoit l'emporter sur des obligations chimériques, dont il n'étoit pas au pouvoir de la violence de charger leur conscience indignée. Ils combattirent donc, et en s'emparant des magasins du roi de Prusse, en brûlant les munitions que ce prince destinoit au bombardement de Varsovie, ils lui firent supporter tous les dommages que le droit de la guerre autorise. La réunion de trois puissances contre une, rendit inutiles

tous ses efforts. O ! malheureux sort de la grande Pologne, entre autres : son dévouement héroïque pour la cause commune lui est reproché aujourd'hui comme un crime, par son nouveau maître. Mais si la Prusse exerce des rigueurs trop ~~barbares~~, la Russie, moins scrupuleuse encore, montre jusqu'à de l'acharnement dans sa vengeance, contre tous les amis de la liberté et les défenseurs de leur patrie. Je ne tracerai pas ici, en détail, le déplorable tableau de ce que souffrent ces vertueux citoyens. On peut s'en former l'idée bien facilement. Ce siècle ne fournit que trop d'exemples du sort réservé aux hommes libres, lorsqu'ils ont le malheur de tomber dans les mains de la tyrannie.

Démembrement définitif du reste de la Pologne.

Après l'issue malheureuse de la dernière révolution, ce qu'il restoit encore du territoire Polonais, et qui avoit été épargné depuis le démembrement de 1793, fut condamné, définitivement, à être morcelé. Je vais exposer comment nos ennemis ont profité de nos derniers malheurs ; jusqu'où ils ont poussé leurs usurpations, et dans quelle proportion chacun d'eux a envahi le territoire Polonais.

D'abord la Russie s'est appropriée les Palatinats de Samogitie, la seconde moitié du grand Duché de Lithuanie, le reste de la

Volhynie , la terre de Helm; et de plus, la Courlande , fief de Pologne , qu'elle unit à ses domaines. Il fut ordonné aux habitans de prêter serment de fidélité à l'Impératrice et à ses successeurs. Si on joint cette seconde usurpation à celle de 1793, on verra clairement que cette puissance s'est emparée de plus des deux tiers de la Pologne, puisque en totalité, y compris la Courlande, elle a acquis, à-peu-près, 20,000 lieues quarrées de terrain, et environ 6,000,000 d'habitans.

On a ajouté, à la part du roi de Prusse, quelque petite portion du Palatinat de Cracovie et de Sendomir, une partie de Masovie, avec la ville de Varsovie, ainsi qu'une partie de Podlachie, et une lisière de Lithuanie, qui est renfermée entre la Prusse Orientale, la Podlachie et la rivière de Niemen; mais tout ce pays (nous parlons du terrain dernièrement envahi,) n'est pas trop étendu. On peut dire que l'usurpation de ce monarque n'a point reçu un grand accroissement; et toute sa part, tant celle de 1793 que la dernière, strictement évaluée, n'est que le quatrième de celle de la Russie.

L'Empereur, trompé dans l'espérance qu'il avoit de faire des progrès en France, et se voyant au contraire dépouillé de la Belgique,

a voulu, à la fin, s'indemniser aux dépens de la Pologne. Mais il ne lui restait pas beaucoup de quoi prèndre. Il dût donc se contenter du Palatinat de Lublin, et du reste du Palatinat de Cracovie, de Sendomir, de Masovie et de Podlachie. Mais ces provinces sont peu considérables en comparaison de ce que la Prusse, et principalement la Russie, ont occupé. Il n'y a aucune parité entre ce qu'on a donné à l'Autriche, et ce que les autres ont pris. Son lot n'est que le tiers de celui du roi de Prusse, et le douzième de celui de la Russie. Il ne faut pas non plus oublier que la position de cette partie du pays est tout-à-fait au préjudice de l'Empereur.

Tel a été le résultat de la perfide politique de la Russie, qui, en excitant une guerre contre la France, a eu les meilleures portions. Elle s'est emparée de la plus grande partie du territoire Polonais, et n'a laissé aux autres que ce qu'elle n'a pu retenir. Il est impossible que l'inégalité du partage ne devienne un pomme de discorde entre les copartageans. Mais quelle perspective pour nous! notre pays deviendra le théâtre de leurs débats sanglans; et forcés de combattre pour le choix d'un maître, notre sort ne sauroit qu'empirer.

§. V.

Que la France, la Turquie, la Suède, la Hollande, et les autres puissances, ont intérêt à ce que la Pologne recouvre son premier état.

En voyant l'indifférence que les puissances de l'Europe montrent sur le sort que la Pologne vient de subir, on seroit tenté de croire que sa chute n'est d'aucune importance, et que rien ne les intéresse dans cet étrange événement. Les exemples de plusieurs puissances, que la cause d'une seule ville a mises en mouvement, ne sont pas rares dans l'histoire de l'Europe. Tant il paroissoit de conséquence, qu'une seule cité conservât son existence et ses avantages : tant on redoutoit les suites que pourroit avoir le changement de maître! Il étoit donc réservé à la malheureuse Pologne d'être dédaignée au point que son démembrement ne fit qu'une légère sensation. Peut-on s'aveugler volontairement jusqu'à méconnoître les résultats sinistres que doit avoir, pour toutes les puissances, l'aliénation imprévue de 27,000 lieues quarrées de pays, et de 8,000,000 au moins d'habitans à des souverains étrangers?

Observons attentivement les effets que ce nouvel ordre de choses, dans le Nord, doit avoir nécessairement, et même avant peu : adressons nous à tous les gouvernemens de l'Europe, au nom de leur propre intérêt : éveillons-les ; qu'ils sortent enfin de leur dangereuse léthargie, et qu'ils voyent, dans le coup porté à la Pologne, celui dont ils sont menacés.

Enorme agrandissement de la Russie.

Les projets désastrueux de la Russie datent du commencement de ce siècle. Les fruits de son odieuse politique sont aujourd'hui à leur point de maturité. Il n'est personne qui ne voie ce qu'ont produit et vont produire encore ses opérations progressives. Pierre-le-Grand ravit à la Suède l'Ingrie, la Carélie, la Livonie. Ses successeurs ont étendu les limites de l'empire Russe du côté du Midi. De nos jours cette puissance s'est emparée de la Crimée sur les Turcs : après la dernière guerre elle a gardé Oczakow. Dans le premier démembrement de la Pologne 1772, la Russie s'est adjugée une étendue de terrain plus considérable, que celle des autres copartageans. Dans le dernier demembrement, 1793 et 1795, elle a, par l'acquisition de la Volhynie, de l'Ukraine et de toute la Lithuanie, augmenté ses domaines de 20,000 lieues quarrées, et de plus de

5,000,000 d'habitans. Son systême a été de tenir la Pologne dans un état habituel de foiblesse : et lorsqu'elle s'est apperçue que les Polonais, par une suite de leurs progrès dans la connoissance de l'art social, et du mouvement imprimé à leurs ames, s'efforçoient de sortir de cette humiliante sujétion; elle n'a plus voulu que leur perte, et elle l'a effectuée. Les circonstances n'ont que trop favorisé ses desseins, et elle n'a que trop profité des circonstances.

Il est de l'intérêt de tous les gouvernemens Européens, de réprimer son ambition, et de repousser cette puissance dans ses véritables limites. Il en est encore temps, avant que son empire soit consolidé dans ses nouvelles usurpations. Si on la laissse sortir des neiges et des forêts du Nord, et s'avancer, sans résistance, dans les contrées fertiles de la Pologne et de la Turquie, elle deviendra trop formidable à deux parties du monde auxquelles elle touche. Elle peut, après s'être emparée d'un si vaste terrain en Pologne, doubler ses forces; et avec leurs secours, et celui de sa politique persévérante, exercer la plus dangereuse influence sur le Midi. Ainsi s'accéléreroit l'accomplissement de cette sinistre prophétie du docte Huet, dans son

histoire du commerce : *que tôt ou tard, les fers de l'Europe viendront de la Russie.*

Dangers dont l'empire Ottoman est menacé par le démembrement de la Pologne.

Certes l'empire Ottoman est aussi intéressé à l'existence de la Pologne, qu'à la sienne propre. On ne peut douter que le vœu et le but de la Russie ne soient de détruire la Porte Ottomane. Elle nourrit secrétement le desir de relever l'empire de l'Orient, et de devenir maîtresse de la Mer-Noire et de l'Archipel. Depuis qu'elle possède les plus fertiles provinces de la Pologne, on peut dire qu'elle possède le grenier et le haras de l'Europe. Avec nos grains et notre cavalerie, ajoutés à ses propres forces, elle parviendra aisément à chasser les Turcs de leurs possessions Européennes. Les puissances maritimes du Nord, que l'agrandissement de la Russie affoiblit d'autant, n'oseront, ni même ne pourront entrer dans les alliances, qui se proposeront de mettre obstacle à cette dernière entreprise, manifeste, quoiqu'on la dissimule. Avant l'époque actuelle, la Russie éprouvoit plus d'une difficulté, en faisant la guerre aux Ottomans. Forcée de respecter le territoire Polonais, il falloit, pour arriver aux frontières Turques, qu'elle fit un long et fatigant détour : et dans la guerre dernière, la défense expresse de traverser notre pays, et de fourrager dans l'Ukraine, gênoit

extrêmement les opérations des armées Russes. Leur marche à travers une contrée déserte, étoit devenue plus longue de 80 lieues : tant la neutralité seule de la Pologne contrarioit leurs plans ! Combien les difficultés, que les Russes avoient à vaincre, se seroient multipliées, si nous avions fait cause commune avec les Turcs? Aujourd'hui, que les Russes sont maîtres de l'Ukraine et de la Podolie, ils ont plus de facilité pour faire une guerre heureuse. Ces considérations sont d'une telle évidence, qu'elles doivent enfin donner l'éveil à la Porte Ottomane.

Mais le Divan, voué à l'ignorance, servilement assujéti à des volontés étrangères, bien loin de pouvoir détourner l'orage, n'est pas même en état de le prévoir. Cependant les puissances, intéressées à l'existence de la Porte, ne peuvent attendre tranquillement le sort inévitable qui lui est préparé par le dernier démembrement de la Pologne. La plus grande force de l'empire Ottoman vient de ses provinces asiatiques; il n'a pas d'armées toujours subsistantes, toujours prêtes à marcher : le Dniester seul le sépare à présent de la Russie : et ses limites, de ce côté, ne sont défendues ni par la nature ni par l'art. Ainsi, bien avant que la Porte ait pû rassembler ses forces épars, et les con-

duire en Europe, la Russie peut, sans tirer un coup de canon, entrer dans plusieurs provinces Turques, où elle trouvera d'ailleurs des amis tout disposés d'avance en sa faveur, dans les Grecs de Moldavie et de Valachie. On sait que ces sectaires ont manifesté, de tout temps, le plus ardent desir de devenir sujets de la Russie, leur protectrice décidée.

Dangers dont la Suède est menacée par le dernier démembrement de la Pologne.

La Suède, plus voisine de la Russie que les autres puissances du Nord, ne tardera pas à sentir les conséquences funestes, pour elle, du dernier démembrement de la Pologne. Elle reconnoîtra bientôt qu'elle ne peut plus être un contre-poids suffisant aux forces énormes de cet immense empire. Les moyens employés pour perdre la Pologne, sont employés par la Russie pour perdre la Suède. Renforcée de plus de 5,000,000 de Polonais, la Russie accablera aisément la Suède qui, en tout, n'a que 3,000,000 d'habitans. Il y a long-temps qu'elle convoite la souveraineté exclusive de la mer Baltique. La flotte Suédoise est destinée, dans ses orgueilleuses espérances, à augmenter la sienne. Déjà les blés Polonais, qu'elle recueille sans avoir semé, ont aggravé la dépendance où elle tient la Suède, qui ne peut se passer de ce secours : déjà elle a entravé le commerce

de cette dernière, en défendant l'importation du fer Suédois dans les provinces Polonaises, qu'elle vient de s'approprier. Il est facile de prévoir quelle marche elle va suivre désormais. Le Dannemarck n'a que de trop justes raisons aussi de craindre pour sa stabilité. Mais à quoi bon prodiguer d'inutiles conseils à un état qui aime à recevoir des lois de la Russie ?

Combien le commerce de la Hollande en souffre.

Parmi les nations, dont la prospérité et la richesse sont fondées sur le commerce, la Hollande est plus intéressée à ce que la Pologne continue d'exister. Celle-ci entretenoit les plus étroites et les plus actives liaisons avec l'industrieux Batave, qui leur apportoit les vins de France, le café, le sucre, les épiceries, la toile; et tiroit en échange, à son tour, nos blés, notre chanvre, le lin, la potasse, le goudron, le bois de construction, et tous les objets de commerce qui nous sont propres.

Dantzig a été le magasin de blé de l'Europe; mais ce sont les Hollandais qui, de tout temps, ont exporté de cette ville la plus grande quantité de blé; et avec cette denrée étrangère, ils nourrissoient leurs colonies, leurs fabriques et leurs manufactures. Avec le reste, ils alimentoient l'Espagne, le Portugal, la France. Aussi est-il reconnu, que

le commerce des blés de la Pologne a toujours été pour la Hollande, un objet non-seulement de haute importance, mais même de première nécessité. C'est sous cet aspect qu'elle a elle-même considéré ce commerce. Il est à ses yeux une source inépuisable de richesses : et tandis qu'elle a chargé d'impositions multipliées et fortes, les autres parties de son commerce immense, elle n'a soumis celle-ci qu'à quelques charges légères; et l'on peut dire même qu'elle l'a laissé jouir d'une liberté presque entière. L'Angleterre n'a pas manqué d'être jalouse de cet avantage des Provinces Unies. Les droits fiscaux, imposés par la Prusse, porteront un coup mortel au commerce de la Hollande avec Dantzig. Aujourd'hui que Pétersbourg est uni de prédilection avec Londres, il lui donnera la préférence; et la Russie et la Prusse, également mécontentes de ce que la Hollande fait cause commune avec la République Française, cesseront, pour long-temps, d'être favorables à la Hollande.

L'angleterre peut-elle favoriser les usurpations de la Russie.

Aujourd'hui que le ministère anglais fait la guerre à la France pour se soutenir lui-même, et non pour produire le bien de la nation; aujourd'hui que ce ministère perfide, toujours animé par une haine aveugle contre les Français, n'a pas rougi, pour se consilier

sans retour la Russie, d'approuver et de garantir les énormes usurpations qu'elle a faites sur la Pologne, il peut impunément se flatter de recueillir les plus grands avantages du commerce de la Baltique; puisque les Anglais tireront, comme ils l'ont toujours fait, des denrées, non-seulement de la Russie, mais encore de la Pologne, devenue partie de la première. Tout cet apperçu ne peut être contesté. Mais cet état de choses sera-t-il durable? Depuis que la concurrence de la Pologne a cessé, l'Angleterre ne devient-elle pas absolument dépendante de la Russie, relativement au commerce de la Baltique? On ne risque rien d'affirmer, que le temps n'est pas loin, où cette Albion superbe, qui usurpe l'empire des mers, et ne veut pas permettre qu'on y tire un seul coup de canon, sans son aveu, cherchera, sollicitera humblement, auprès de la cour de Pétersbourg, les objets les plus nécessaires à la marine; et ou la Russie, soit pour affoiblir la puissance maritime de l'Angleterre, soit seulement pour accroître la sienne, se refusera à ses prières, ou n'y cédera qu'à un prix excessif.

Motifs qui doivent rendre l'Autriche contraire au partage de la Pologne.

Les puissances mêmes que la Russie a fait participer au démembrement de la Pologne, n'y gagnent réellement rien. Parlons d'abord de l'Autriche. Déjà nous avons démontré,

que la part de l'Autriche est à peine le tiers de ce que le roi de Prusse a pris, et le douzième de ce que la Russie s'est adjugé.

Il ne faut pas non plus oublier que cette partie du pays, étant enclavée entre ceux qui ont été usurpés par le roi de Prusse et par la Russie, ne peut-être réunie avec succès à la Galicie, ni long-temps conservée par l'Autriche.

D'ailleurs, la Russie, devenue voisine de de la Galicie, menacera toujours cette province. L'influence, que lui donne la religion Grecque, est un puissant moyen de fomenter des troubles dans la Galicie, dans la Transylvanie et la Hongrie, où le plus grand nombre d'habitans professe la religion Grecque, dont la Czarine est le chef. Bornons-nous ici à quelques réflexions sur le commerce. Le sel de Galicie est un des principaux articles du revenu de l'Empereur ; et ce commerce, par la voie de la Pologne, valoit, par an, à la Galicie, 1,000,000 de ducats. Depuis le dernier partage cette source est tout-à-fait tarie, ou peu s'en faut. Le roi de Prusse et la Russie commencent à introduire leurs sels dans les pays qui sont aujourd'hui à eux, et les magasins de l'Empereur ont été fermés. La

partie de la Galicie, qui est la moins fertile, tiroit le blé de l'Ukraine : à présent, l'exportation dans la Galicie est sévérement défendue. Observons que la Hongrie et l'Autriche doivent être frappées de terreur, par rapport à la navigation du Danube, dont les bords sont à la bienséance de la Russie, et qu'elle saura rendre utiles à une guerre, dans le sein de la Turquie. Elle tient, dans une dépendance plus immédiate, la Moldavie et la Valachie, dont les bœufs servent à l'entretien des armées de l'Empereur, et même à la subsistance de Vienne. Ajoutons que l'Empereur, n'ayant point dans ses états assez de chevaux pour remonter sa cavalerie, il est contraint d'en tirer une partie de la Valachie, et une autre de la Pologne. Le dernier partage le met en quelque sorte dans la dépendance de la Russie à cet égard. Il a dû l'avoir senti très-vivement, lorsque, n'aguères, on a arrêté, sur la frontière de la Krasno-Rossya (c'est le nom que la Russie donne à l'Ukraine Polonaise,) plusieurs milliers de chevaux qui étoient destinés à la remonte de sa cavalerie.

Dans quelle situation est le roi de Prusse par le démembrement de la Pologne.

La position du roi de Prusse a, ou semble avoir, plus d'avantages. Sa monarchie est arrondie par ses nouvelles usurpations. Il a joint la Silésie à la Prusse ; mais ces acquisitions,

quoiqu'importantes, compenseront-elles ce qu'il perd, et les dangers qu'il court? Ce nouvel état de choses n'est vraisemblablement que précaire, et le péril est réel. Désormais la maison de Brandebourg ne peut, sans le secours de la Russie, se sauver des attaques de l'Autriche. Les chevaux Polonais, qui appartiennent à présent aux Russes, ne peuvent plus, par conséquent, remonter sa cavalerie, ni en soutenir la supériorité et la gloire. Par elle-même, elle n'a pas les moyens de faire fleurir le commerce de Dantzig. Auparavant elle étoit défendue, contre la Russie, par l'étendue de la Pologne, qui la tenoit éloignée de cette ambitieuse puissance, et lui servoit comme de rempart contre elle.

Les douannes s'enrichissoient des exportations et des importations Polonaises. La portion de notre territoire, échue aux Russes, est plus étendue que toute la monarchie Prussienne ensemble : le sol en est aussi fertile, que celui des anciens domaines Prussiens est aride, sec et sablonneux. Avec cette addition de forces immenses, combien la Russie est devenue plus redoutable encore à la Prusse, à laquelle elle touche immédiatement, et en droite ligne? Ajoutez

qu'elle peut, sans obstacle, détourner le commerce Polonais à Libau, Riga, Cherson, l'attirer tout entier à elle, et tarir d'autant les sources premières des revenus du monarque voisin.

Frédéric II disoit qu'il falloit être perpétuellement en garde contre le gouvernement Russe. Il redoutoit jusqu'aux acquisitions éloignées qu'il pouvoit faire en Turquie. Et Frédéric Guillaume entroit sagement dans les vues de son prédécesseur, lorsqu'il nous encouragoit à secouer le joug des Russes, et qu'il se lia avec nous par le traité de 1790. Comment donc s'est opérée cette subite métamorphose? comment se fait-il qu'il voie, d'un œil tranquille, le rapide et monstrueux accroissement de la Russie, aujourd'hui limitrophe de la Prusse? Si cette dernière ne se trompe pas aujourd'hui dans sa sécurité, combien donc ne s'est elle pas trompée alors dans ses calculs en accédant, en participant au démembrement de la Pologne? Si, sans plus attendre, elle ne suscite pas, elle ne forme pas des alliances propres à mettre un frein tardif, mais nécessaire à l'ambition et à la cupidité des Russes, elle sera la première a se ressentir, tôt ou tard, de l'impolitique destruction de la Pologne; et sa perte conso-

fera ceux dont la perte est en grande partie son ouvrage.

La France a intérêt à ce que la Pologne existe.

C'est des règnes indolens et nuls de Louis XV et de Louis XVI, que datent la diminution, et enfin le terme de l'influence de la France dans le Nord : cependant les efforts, quoique foibles, qu'elle tenta en faveur de la confédération de Bar, témoignent qu'elle n'étoit pas indifférente sur les événemens qui se passoient dans cette partie de l'Europe. Aux motifs d'intérêt qu'avoit alors le gouvernement Français, se joignent les vues nouvelles, que la révolution a dû lui faire naître. La constitution républicaine, que les Français ont adoptée, a produit chez eux un nouvel esprit et de nouveaux rapports politiques. Jamais ceux qui se sont ligués contre la République en 1792, et qui l'ont combattue à outrance, ne se rapprocheront d'elle sincèrement. C'est une guerre d'opinion, et elle n'en doit être que plus opiniâtre et plus difficile à terminer ; car ou les peuples recouvreront les droits qui leur appartiennent, ou ils succomberont sous le despotisme plus cruel, qu'il ne l'a été à aucune époque. Jamais le despotisme ne sera ami de la France. Les rois ne savent que trop, que plus la France est près de fleurir et d'être heureuse sous le gouvernement républicain,

plus leurs tr nes sont prés de s'écrouler. Il ne faut plus que le spectacle du bonheur d'une grande nation (car les esprits sont suffisamment éclairés) pour animer les peuples à se délivrer de leurs oppresseurs. La France, par-tout victorieuse, a réprimé et rendu vains les projets funestes des rois; mais elle n'a pu détruire leurs sentimens, ni changer leurs cœurs. Les motifs qui les ont conduits à se coaliser, subsisteront jusqu'à ce qu'ils soient convaincus de l'impossibilité de renverser la République Française. Sans doute la France ne peut-être dans un état perpétuel de guerre avec eux; mais elle doit toujours se défier d'eux et les surveiller. Les peuples libres, voilà ses vrais alliés. Il résulte donc de tout ceci, que d'après les maximes d'une saine politique, et pour fonder l'existence de la France, sur des bases solides, il faut qu'elle se fasse des alliés qui lui soient attachés par les mêmes principes et par les mêmes intérêts.

C'est sous ce point de vue qu'elle doit considérer la Pologne. Cette contrée est celle de toute l'Europe qui, par sa position, sa population et ses richesses, offre le plus d'utilité à la France dans une alliance avec elle: elle deviendroit, dans le Nord, un centre commun où aboutiroient tous les principes de

liberté, et d'où ils s'étendroient dans le reste de cette partie de l'Europe. La langue Polonaise, dont l'origine est la même que celle des langues Russe, Bohémienne, Moravienne, Silésienne, et que les habitans de ces provinces entendent presque aussi facilement que la leur, seroit un moyen puissant d'influer dans leur manière de penser. Remarquons que tous les expédiens que la France emploieroit pour ménager une diversion, seroient excessivement couteux. La Suède est pauvre, la Turquie sans lumières, il faut les payer pour effectuer les projets que l'on formeroit en leur faveur. Tel n'est pas le cas de la Pologne. La terre y est fertile, les Polonais sont braves et laborieux; quelques années de bon gouvernement la rendront florissante. Les peuples agricoles se relèvent plus promptement, que les autres, de leur chute. La dernière insurrection de Pologne a prouvé, malgré son issue malheureuse, tout ce que pouvoit cette contrée qu'on a anéantie, parce qu'on a craint ce qu'elle deviendroit, sous un bon gouvernement. La troisième partie de la Pologne, démembrée par le partage de 1793, entièrement désorganisée, couverte d'armées Russes, n'a pas laissé, dans cette extrémité, de lever hardiment l'étendard de la révolution; elle a su, sans secours étrangers,

sans

sans moyens, mais non sans constance, tenir tête pendant huit mois, à presque toutes les forces de la Russie, jointes à une partie de celles de Prusse. Transportés, pour ainsi dire, de la charrue qu'ils conduisoient, sur le champ de bataille, il a fallu que nos paysans fissent leurs premières armes contre des troupes quadruples en nombre, et pliées à la disciplines. Ils ont appris à vaincre aussi-tôt qu'à combattre; et sans l'excessive disporportion de leurs forces, les efforts qu'ils ont faits, pour défendre leur cause sacrée, auroient obtenu des succès décisifs. Sauver un tel peuple, est un projet digne de la sagesse et de la générosité Française. Il importe plus à cette république nouvelle de nous conserver, que de reculer ses propres limites. La grandeur et la force des états sont relatives. Quel avantage effectif recueillera la France, lorsqu'elle aura réuni à elle les pays qu'elle a conquis, si les trois despotes du Nord se partagent impunément la Pologne, c'est-à-dire 27,000 lieues quarrées, et au-delà de 8,000,000 d'habitans? N'est-il pas évident que les dépouilles de la Pologne fourniront de perpétuelles et intarissables ressources aux rois coalisés contre la France? Oui, les Polonais seront forcés de contribuer, malgré eux, à combattre les

Français. Parlons le langage franc des hommes libres. Dès-à-présent la politique de la France doit-être, non de s'agrandir, mais d'empêcher que les despotes ne s'agrandissent et ne s'élèvent sur les débris des nations libres.

Nous venons de montrer que la France est liée au sort de la Pologne, par l'intérêt formel de la liberté. A présent il faut déduire les motifs qui peuvent servir à affirmer ce lien réciproque. La Pologne abonde en blé, et la France n'en a pas assez pour faire subsister son immense population. La Pologne, avec le secours des provinces méridionales, situées sur le Dniester, fourniroit à la France, au prix le plus modique, les subsistances dont elle auroit besoin. Le transport par le Dniester, jusqu'à la Mer-Noire, et delà par l'Archipel, jusqu'aux ports de France, est le plus facile de tous, et le moins couteux. La Vistule fourniroit, par Dantzig, quantité de blé tiré des provinces qu'elle traverse dans son cours. Quant à la Lithuanie et à la Polesie qui, outre les blés, abondent en bois, en lin, en chanvre, le même fleuve, ainsi que le Niemen, leur fourniroit aussi des articles nécessaires à leur marine; et en échange nous recevrions l'huile, le vin, les draps, les

étoffes de soie, et d'autres productions précieuses des arts et des fabriques françaises. La France auroit, par la Pologne, ce que l'Angleterre tire de la Russie pour la marine. Elle l'auroit encore plus abondamment, puisque la meilleure partie des productions, que la Russie fournit à l'Angleterre, sont Polonaises. Les Anglais le savent bien. C'est pourquoi, lorsqu'ils se sont brouillés avec la Russie pendant sa dernière guerre avec les Turcs, ils entrèrent en négociation avec la Pologne, voulant avoir immédiatement d'elle, ce que jusqu'alors les Russes leur transmettoient de la seconde main.

Nécessité d'une ligue contre les puissances usurpatrices.

Tout n'est pas perdu pour la Pologne, si les puissances, que l'ennemi commun laisse pour un temps survivre à notre destruction, s'éclairent sur leur propre intérêt. Nous pouvons encore nous relever, si on nous tend la main. Oui, nous en jurons par tout ce que nous avons fait, et l'on doit en croire notre honneur, qui seul est resté entier; nous saurons répondre, à la bienveillance qu'on nous montrera, par une coopération énergique; et seconder les efforts d'autrui, par les nôtres. Seuls, il nous a fallu succomber. Secourus, à propos, nous vaincrons. Nous serons vengés. Qu'à leur tour des puissances amies se coalisent contre les

usurpateurs, qui couvent, dans leurs cœurs, le partage du reste de l'Europe; et l'Europe sera à l'abri de tout péril, et nous serons sauvés. Cette réunion d'efforts est nécessaire; le moment actuel la demande; l'évidence parle; encore quelque temps, il n'y faudra plus penser.

C'est dans ce siècle de la philosophie où les souverains ont fait semblant d'abhorrer la doctrine de Machiavel; c'est dans le dix-huitième siècle qu'on a ressucité, sans pudeur, le systéme de dépouiller le plus foible; de faire, de sang-froid, le partage de ce vol; et qui pis est d'en entreprendre l'apologie raisonnée. En 1773 la Russie, l'Autriche et la Prusse se sont appropriées, de concert, la Pologne. L'Europe a vu commettre ce grand crime, et elle s'est tue. L'impunité, comme c'est l'ordinaire, a enhardi les brigands. Leur cupidité, enflammée par le succès, trouve trop modestes ses premiers calculs, et marque déjà d'autres peuples, d'autres états au nombre des proies qu'elle espère. Qui pourra échapper a cet immense torrent? Quelles nations, quels souverains pourront en soutenir le choc, s'ils ne l'arrêtent de bonne heure?

A la tête de ce monstrueux systéme d'usurpation, sont d'un côté l'Angleterre, de l'autre

l'Autriche, mais en sous-ordre, pour ainsi dire; la Russie y paroît en chef. Toutes trois veulent régner exclusivement, la première sur la mer, la seconde sur le continent, la Russie par-tout. Ce que l'on connoît du traité fait entre ces puissances, leur garantit réciproquement, leurs acquisitions actuelles. Ce que l'on en ignore, leur garantit peut-être leurs rapines futures. Mais quand l'ambition armée contracte des alliances, la justice négligera-t-elle d'en contracter? Et avant que celle-là soit lasse et assouvie, celle-ci n'appellera-t-elle pas des appuis et des vengeurs? Qu'attendez-vous, nations Européennes? Songérez-vous à vous défendre des assassins, quand ils vous tiendront à la gorge? Pourrez-vous résister, quand le glaive aura percé vos entrailles? et quels coups frapperez-vous, quand vous serez à terre? Une ligue formée de bonne heure, et sagement combinée, voilà le seul moyen de salut qui reste aux grands et aux petits Etats de l'Europe.

La France doit naturellement se mettre à la tête de cette noble coalition : les principes qu'elle professe, la grandeur de ses forces; l'esprit de persévérance, qui l'anime, lui assurent une déférence unanime et volontaire, et assurent aux parties contractantes le succès de leurs efforts communs. Ceux

des Etats de l'Europe, qui sont plus immédiatement menacés, semblent n'attendre qu'un signal de la République Française, pour se réunir à elle. Telle sont les dispositions de la Suède et de la Turquie. La sagesse dont l'Espagne suit les principes avec constance, rend son adhésion certaine. Le roi de Prusse, qui ne peut se dissimuler, depuis le démembrement définitif, le sort qu'on lui prépare, a de puissans motifs pour se ranger de ce parti.

S'il en arrive autrement, si le malheur de la Pologne n'inspire que de stériles condoléances aux souverains et à leurs peuples, s'ils ne prennent aucune précaution contre le fléau qui est tout près d'eux; la nation Polonaise n'aura aucun reproche à craindre ni à se faire. Elle a prouvé, par ses principes et par sa conduite, qu'elle étoit digne d'un meilleur sort. Fugitifs et poursuivis par les usurpateurs de leur pays, les patriotes Polonais soutiendront, avec une fermeté digne de leur cause, les maux extrêmes du présent, et les malheurs inévitables de l'avenir. Ils ont la conscience d'avoir satisfait à ce qu'ils devoient à leur patrie, à leur mère chérie. Voilà leur seule consolation; mais elle est bien pure et bien douce. Toutes leurs infortunes ne sont rien

en comparaison. Ils souhaitent ardemment (car leurs vœux ne se bornent pas à eux seuls) que leurs prophéties, quoique l'événement n'en soit que trop vraisemblable, ne s'accomplissent pas. Puissent donc les peuples de l'Europe n'être pas convaincus, par leur propre expérience, que l'atteinte portée aux droits d'un seul, ne s'arrête point à lui.

Paris, ce 24 ventôse, l'an 4.eme de la République Française (14 mars 1796.)

F. X. D. WARDA.

ERRATUM.

Page 30, ligne 6, trop barbares; *lisez* trop blâmables.

